

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire**



COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus.**

Ce plan a été rédigé sur la base du protocole national émis par le Ministère du Travail en date du 03 mai 2020, et des préconisations de la Médecine du Travail pour notre activité.

Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité au travail, la démarche de déconfinement mise en place dans chaque établissement doit conduire, par ordre de priorité :

- à éviter les risques d'exposition au virus ;
- à évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;
- à privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle

LA MEILLEURE DES PRECAUTIONS : SOYONS CIVIQUES !

1. Gestion des flux de personnes

Si vous êtes présent pour une formation d'une durée maximum de 5 jours :

Votre convocation vous permet de vous déplacer dans un rayon de plus de 100 kms, pour motif professionnel.

Horaires : 8h30 à 12h puis 13h à 16h30 OU 8h30 à 12h15 puis 13h15 à 16h30 (2 groupes).

Pauses : Les horaires de pause seront échelonnés pour éviter les affluences.

Arrivée le matin : entrée en file indienne pour être recensé le 1^{er} jour. Les autres jours rejoindre directement votre salle de cours.

Télétravail / e-learning :

Les salariés, n'ayant pas obligation d'être présent pour pouvoir effectuer leur mission, peuvent télétravailler. Les horaires d'activité sont les mêmes que ceux en présentiel.

Il n'est pas prévu de formation en distanciel pour le moment.

2. Mise à disposition de solutions de nettoyage

Dans chaque salle et espace de travail, se trouve à disposition des usagers :

- 1 spray d'alcool ménager
- 1 bobine de papier à usage unique
- 1 poubelle

La projection de produit se fait sur le papier et non directement sur la surface.

A 12h pause déjeuner et à 17h fermeture :

- Aération des salles de cours et de l'ensemble du local (toutes portes et fenêtres) pdt environ 15 minutes (par le formateur)
- Nettoyage des micro-ondes après utilisation (par les utilisateurs)
- Nettoyage de l'écran des machines à café (par le staff)
- Vérification des sanitaires (par le staff)

Produits utilisés :

Les savons classiques sont remplacés par de la crème lavante bactéricide. Les mains seront séchées au papier à usage unique, à jeter dans les poubelles prévues à cet effet. Du gel hydroalcoolique se trouve à disposition dans l'entrée.

Pour les micro-ondes et le réfrigérateur, un produit désinfectant répondant aux normes alimentaires est utilisé.

Pour les surfaces, des sprays contenant de l'alcool ménager sont à disposition.

Une société spécialisée intervient pour réaliser le ménage hebdomadaire des locaux. En cas de Covid19 avéré, elle viendra procéder à la désinfection totale des locaux.

3. Les Equipements de Protection Individuelles EPI et l'hygiène individuelle

Lavage des mains

Se laver les mains après chaque passage aux sanitaires, au moins.

Port du masque

Lors de votre présence à l'intérieur des locaux, le port du masque est une obligation.

Le choix du masque est laissé à votre libre appréciation, mais il devra être en bon état, non déchiré, et adapté à la taille de votre visage. Un petit stock tampon est prévu chez IF2P.

L'efficacité du masque est conditionnée par la bonne utilisation de celui-ci :

- Les masques doivent être ajustés et couvrir la bouche et le nez.
- Les mains ne doivent pas toucher le masque quand il est porté.
- La bouche et le nez ne doivent jamais être en contact avec la face externe du masque.
- Un lavage des mains est impératif après avoir retiré le masque.

Port des gants

Chaque stagiaire ayant une formation avec de la pratique en atelier devra se présenter avec ses propres gants. Nous recommandons les gants 1NIBB10, mais vous pouvez en choisir d'autres. Un petit stock tampon est prévu chez IF2P.

En cas de port de gants, il faut alors impérativement respecter les mesures suivantes :

- Ne pas se porter les mains gantées au visage.
- Oter ses gants en faisant attention de ne pas toucher sa peau avec la partie extérieure du gant.
- Jeter ses gants dans une poubelle après chaque utilisation.
- Se laver les mains ou réaliser une friction hydroalcoolique après avoir ôté ses gants.



Température corporelle / fièvre

Libre à chacun de prendre sa température et avec ses propres moyens. Pour rappel, « la fièvre n'est pas toujours présente chez les malades. De plus, le portage viral peut débuter jusqu'à 2 jours avant le début des signes cliniques. »

4. En cas de doute, en cas de personne infectée

En cas de doute,

Toute personne présentant des symptômes (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), sera immédiatement

1. isolée,
2. protégée selon les recommandations du Médecin du Travail voire du SAMU,
3. exclue de la formation. Elle sera invitée à se faire dépister.
4. Son poste de travail sera nettoyé et le suivi des salariés/stagiaire sera élaboré en cohérence avec les instructions de la Médecine du Travail. Nous identifierons les personnes ayant été en « contact rapproché » (- d'1 m pendant + de 15 min) afin de les informer.

En cas de fait avéré de Covid19,

Si le cas COVID est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les acteurs de niveau 1 et 2 du contact-tracing (médecin prenant en charge le cas et plateformes de l'Assurance Maladie) : les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé Publique France seront pris en charge et placés en quatorzaine.